

17 mai 2024 -20:23

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Avenants aux contrats de gestion du Théâtre royal de la Monnaie, du Palais des Beaux-Arts et de l'Orchestre national de Belgique

Sur proposition de la ministre des Institutions culturelles fédérales Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a marqué son accord sur les avenants aux contrats de gestion 2022-2024 du Théâtre royal de la Monnaie (TRM), du Palais des Beaux-Arts et de l'Orchestre national de Belgique.

Les modifications apportées concernent l'inclusion de dotations spécifiques au sein des dotations générales des institutions, qui sont intervenues après la conclusion du contrat.

S'agissant des projets spécifiques, la convention entre le Palais des Beaux-Arts et l'Orchestre national a été conclue et approuvée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@diplobel.fed.be

Remy Esquiliche
Porte-parole (NL)
remy.esquiliche@diplobel.fed.be